

Recommandations de la Direction régionale de la Santé publique : déplacements en zone orange

GASPÉ, LE MARDI 23 FÉVRIER 2021 – Les déplacements entre les régions ne sont actuellement pas recommandés, sauf pour les déplacements essentiels, les étudiants, les travailleurs, la garde partagée et le transport de marchandises. Qui plus est, il est présentement interdit de visiter un autre domicile dans la majorité des situations. Les rassemblements pour des raisons personnelles sont également interdits.

Il existe par contre des raisons pour lesquelles vous pourriez avoir à vous déplacer dans notre région, notamment pour aider des proches malades ou ayant besoin de soutien. Si vous devez vous déplacer vers la région en provenance d'une zone rouge, Le CISSS de la Gaspésie et la direction régionale de santé publique recommandent fortement aux personnes de s'isoler 14 jours lorsqu'elles entrent dans la région afin de limiter la propagation du virus. Voici les recommandations en cours afin d'éviter la propagation de COVID-19 sur le territoire pour les personnes devant voyager:

Plusieurs jours (préférentiellement 7 à 14 jours) avant leur départ pour la Gaspésie, les gens concernés doivent...

- Limiter leurs contacts au minimum;
- Éviter les déplacements non essentiels dans les endroits publics;
- Porter une attention particulière aux mesures sanitaires en place soit le port du couvre visage, le lavage des mains, la distanciation physique et l'étiquette respiratoire.

Lors de leur arrivée en Gaspésie pour les 14 premiers jours, les gens concernés doivent...

- S'informer sur quebec.ca sur [les mesures à suivre](#);
- Les personnes en provenance des zones rouges **doivent suivre les mesures en vigueur dans leur région d'origine**.
- Être particulièrement **attentifs aux symptômes** en lien avec la COVID-19;
- Garder une distance de deux mètres avec tous les occupants de la maison, éviter le partage des objets du quotidien et porter une attention particulière à la désinfection des surfaces partagées;
- Ne pas visiter d'autres gens que ceux qui habitent la même adresse et éviter les lieux publics.
- Sorties et déplacements essentiels seulement;
- **S'isoler complètement** si des symptômes apparaissent, puis se faire dépister

Pour connaître les endroits et les horaires des centres de dépistage du CISSS de la Gaspésie visitez le <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/covid-19/depistage-covid-19-en-gaspesie/>.

- 30 -

Jean Morin

Adjoint par intérim à la PDG et aux relations avec les médias
CISSS de la Gaspésie
215, boulevard de York Ouest
Gaspé (Québec) G4X 2W2
courriel : jean.morin.ci/sssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca
Cellulaire : 581-886-5635